

Informations et ressources pour les travailleurs affectés par le COVID-19

Le 20 mars 2020 | Charlotte Merrick | [Ministère du Commerce](#)



Pour contenir la propagation du COVID-19, la ville de Philadelphie et le Commonwealth de Pennsylvanie ont [limité certaines activités commerciales et professionnelles](#). Nous reconnaissons les répercussions considérables que ces mesures poseront aux travailleurs, mais nous encourageons tout le monde à observer ces nouvelles restrictions pour que la propagation du coronavirus puisse être contenue.

Durant ces moments difficiles, la Ville continuera de partager des informations qui peuvent aider les travailleurs, affectés par la fermeture de leurs commerces et les autres retombées de la crise du COVID-19.

Utilisation des Congés Maladie

La Loi "[Promoting Healthy Families and Workplaces Act](#)," autrement connu comme la loi pour congé maladie, a été redéfinie, pour que les travailleurs couverts puissent utiliser leurs congés maladie payés aux soins de prévention contre le COVID-19, sans craindre de représailles. Durant le risque de contagion au COVID-19, les employés couverts peuvent utiliser leurs congés maladie accumulés pour les raisons suivantes :

- Fermetures imposées d'une entreprise
- Responsabilité des enfants pendant la fermeture des écoles ou des garderies
- La quarantaine officielle et la quarantaine personnelle
- Maladie et traitement d'une maladie pour vous-même ou un membre de famille

Les employés ne sont pas obligés de fournir une note médicale de leur médecin pour pouvoir utiliser les congés maladie consécutifs payés, pendant le risque sanitaire liés au COVID-19.

Les mesures d'urgences qui offrent une définition supplémentaire sont postées sur [le site internet de la Ville](#) et entrent en vigueur immédiatement

Allocations de chômage et Indemnisation en cas d'accident de travail

Les employés affectés par le COVID-19 pourrait être éligible pour une [allocation de chômage ou pour une indemnisation en cas d'accident de travail](#).

Indemnité de chômage

Vous pourriez être éligible si :

- Votre employeur ferme temporairement son entreprise ou fait faillite à cause du COVID-19.
- Votre employeur réduit vos heures de travail à cause du COVID-19.
- Votre employeur vous a dit que vous pourriez attraper ou propager le COVID-19.
- Vous avez été demandé de rester en quarantaine ou de vous isoler, ou bien vous vivez/travailler dans un pays qui recommande des efforts d'atténuation imposé par le gouvernement

[Appliquer en ligne](#) —Est la façon la plus facile et rapide pour commencer la procédure.

A cause du COVID-19, le Commonwealth renonce [aux exigences de temps d'attente et de travail](#). Précédemment, les demandeurs n'étaient pas éligibles de recevoir des avantages durant leurs premières semaines de chômage (« la semaine d'attente »). Ceci a été suspendu. Les demandeurs n'ont pas besoin de prouver qu'ils ont appliqués ou bien qu'ils aient recherché un nouvel emploi pour maintenir leurs indemnités de chômage.

Indemnisation des travailleurs

Il y a deux options de déclarations. Si vous pensez que vous avez été exposé au COVID-19 sur votre lieu de travail, vous pourriez être éligible de recevoir une indemnisation de travail, soit en :

- Notifiant votre employeur de déposer une demande d'indemnisation typique "maladie-comme-blessure", qui nécessite que vous montriez une preuve médicale que vous avez été exposé au COVID-19 sur votre lieu de travail.
- Notifiant votre employeur de déposer une demande d'indemnisation, qui vous oblige de montrer que le COVID-19 s'attrape plus dans votre profession/secteur que dans la population générale.

Pour apprendre plus sur l' [indemnisation des travailleurs](#).

Le [Ministère du Travail et de l'Industrie](#) continuera de fournir des nouvelles importantes sur les avantages au fur et à mesure que la situation évolue.

Assistance aux services publics

- [PECO](#) suspend les frais de retard de factures et les services de coupure pendant 3 mois, à partir du 13 mars 2020 jusqu'au 1^{er} mai 2020.
- [Philadelphia Gas Works](#) suspend les coupures pour non-paiement et abandonne les nouvelles charges de retard de paiement. Ces mesures resteront en place jusqu'à nouvel ordre.
- [Philadelphia Water Department](#) suspend aussi les coupures pour non-paiement et planifie d'abandonner les nouvelles charges de retard de paiement. Ces mesures resteront en place jusqu'à nouvel ordre. Veuillez noter que les facturations régulières continueront pour tous les clients.

Renseignements sur la main d'œuvre et ressources pour les travailleurs, demandeurs d'emploi, et les entreprises

Philadelphia Works, Conseil de Développement de la main-d'œuvre de la Ville, qui finance et gère les centres CareerLink locaux de Pennsylvanie, a travaillé avec ardeur pour maintenir la continuité des services pour les résidents et les entreprises locales pendant cette période.

Pour les entreprises

Les employeurs qui embauchent en ce moment peuvent [poster leurs opportunités d'emploi](#) sur le site internet PA CareerLink. Si vous avez besoin de parler avec quelqu'un directement concernant les détails d'un poste vacant ou si vous avez besoin d'une orientation spécifique pour un emploi posté, envoyer un email à info@pacareerlinkphl.org ou appeler le 833-750-5627.

Pour les demandeurs d'emploi

Les individus peuvent [accéder aux opportunités d'emploi disponible ici](#). Si vous avez besoin d'assistance pour appliquer, veuillez envoyer un email à info@pacareerlinkphl.org ou appeler le (833) 750-5627. Consulter ce lien [PA CareerLink® Philadelphia](#).

Intervention fédérale

Le Sénat a passé un projet de loi de la Chambre sans changement, le [coronavirus relief bill](#), le mercredi 18 mars, permettant au Congrès de se concentrer sur l'adoption d'une législation ultérieure, qui vraisemblablement représentera l'un des plus grands forfait de dépenses de l'histoire moderne.

La loi "Families First Coronavirus Response Act" inclus des clauses qui :

- Etablit un programme d'urgence fédéral d'avantages aux congés payés, pour assurer un paiement aux employés, qui prennent un congé non-payé dû à la propagation du coronavirus.
- Elargissent les allocations de chômage et offrent des subventions aux états pour traiter et payer les indemnités.
- Exigent que les employeurs donnent des congés de maladie payés aux employés.

Parlez-nous de l'effet que cause le COVID-19 sur votre activité de travail

Les travailleurs de Philadelphie peuvent compléter un [brief sondage](#) pour nous parler de comment leur travail est affecté par la propagation du COVID-19. La Ville examinera les réponses de sondage pour mieux comprendre et répondre aux besoins de la main-d'œuvre de la région

Nous travaillons pour que les sondages soient disponibles en ligne dans des langues additionnelles.

N'oubliez pas d'envoyer un SMS "COVIDPHL" au 888-777 pour rester connecter et pour recevoir des alertes gratuites de la Ville.

- ➔ **Compléter le sondage : Impact du COVID-19 sur les travailleurs**
- ➔ **Consulter les ressources disponibles pour vos entreprises en réponse au COVID-19**